

Présentiel en jauge réduite au collège

Bellême. En période de confinement, le collège Roger-Martin-du-Gard-de Bellême accompagne ses élèves pour assurer au maximum la continuité pédagogique.

Les transports scolaires n'étant plus assurés et les consignes étant de privilégier l'enseignement à distance, ce n'est qu'une poignée d'élèves qui est accueillie depuis mardi 6 avril : les enfants dont les parents exercent une profession relevant de la liste de celles indispensables à la gestion de la crise, ou les élèves relevant du champ du handicap. Ils se connectent aux cours en ligne assurés par leurs enseignants, accompagnés par un professeur. Les autres suivent leur cours à distance depuis chez eux avec parfois du matériel informatique ou des tablettes, mis à disposition pour l'occasion par le conseil général de l'Orne. Une situation qui devrait perdurer jusqu'au 3 mai, date annoncée de la reprise des cours en présentiel pour les collégiens.



Les quelques élèves en présentiel veillent à suivre les consignes de sécurité.